

Image not found or type unknown



## Pension enfant majeur et concubinage

Par **Alcy**, le **23/06/2009** à **10:35**

Bonjour,

Ma mère était en concubinage avec un homme (document officiel à l'appui). Cette dernière est décédée en 2005, j'avais 19 ans. Depuis je n'ai droit à aucune aide émanant des services sociaux français et j'aurai aimé savoir si le conjoint de ma mère devait me donner une pension alimentaire jusqu'à mes 25 ans ou la fin de mes études. Le seul soucis est qu'afin de pouvoir m'en sortir tout en continuant mes études, j'ai choisi le système de l'alternance, je touche donc un salaire de 650€ / mois, ce qui ne me permet pas de vivre correctement.

Avez-vous des informations à ce sujet ?

Merci d'avance.